

Décryptage du budget mobilité



En place depuis le 1^{er} mars 2019, le budget mobilité permet aux entreprises de **proposer un plan de mobilité flexible et personnalisé** à leurs salariés. La liberté de **combiner toutes les solutions de mobilité durables**, sans nécessairement renoncer à la voiture. **Explications.**

1 Pour qui ?

Conditions légales :



➤ Proposer des voitures de société de manière ininterrompue **depuis au moins 3 ans**



➤ **Être éligible** à une voiture de société



Le budget mobilité est particulièrement intéressant si votre entreprise :

- est sensible à **réduire son empreinte carbone** (RSE)
- est **située dans une grande ville ou accessible** en transports en commun/partagés

Et si vos collaborateurs :

- ont un **horaire de travail** qui leur permet d'utiliser les transports publics ou partagés (vélo, scooter, trottinette...)
- exercent une fonction qui n'exige **pas ou peu de déplacements** durant la journée

2 Les 3 piliers du budget mobilité

Le collaborateur qui opte pour le budget mobilité reçoit un **budget** (basé sur le calcul du TCO), qu'il pourra consacrer librement à un **éventail de solutions** de mobilité réparties en **3 piliers**.

Pilier 1

Voiture plus écologique ou pas de voiture

- Voiture 100% électrique
- Voiture hybride (0,5 kWh/100 kg de la masse du véhicule et <50g CO₂/km)
- <95g de CO₂/km



L'employeur peut décider d'offrir cette option ou non

Pilier 2

Budget pour :

- Transports durables et partagés
- Mobilité douce (achat ou leasing de vélo, scooter électrique...)
- Loyer ou emprunt hypothécaire
- Location de voiture jusqu'à 30 jours/an
- Prime piéton : indemnité kilométrique pour les trajets domicile - lieu de travail effectués à pied ou en trottinette électrique

100% exonéré d'impôt



Pilier 3

Solde restant

- Le solde du budget mobilité non dépensé est cumulé et versé en janvier au salarié dans son salaire

Cotisation spéciale de **38,07%** pour le travailleur



Notre solution
**Mobility
Edenred**

3 Le calcul du montant

Le budget mobilité se calcule sur base du Total Cost of Ownership (TCO). **Celui-ci comprend :**

- Le prix mensuel de leasing ou de la location de la voiture
- Les frais de carburant
- Les assurances
- La cotisation de solidarité CO₂
- La TVA non déductible
- L'impôt des sociétés sur les frais auto non déductible
- ...



Votre société de leasing vous accompagne dans ce calcul.

Intéressé(e) ?

Activez en toute simplicité le budget mobilité dans votre entreprise, grâce à **Mobility Edenred !**